

Conseil de quartier Septembre 2002

Compte-rendu des Conseils de quartier Quartier Nord

Réunion du 16 septembre 2002

Présents :

Présents :

Elus municipaux : Rémy LANDAIS, Nathalie HIBERT, Michel PAILLEY, Marc THEBAULT. Membres titulaires et membres suppléants : Annick BAUDET, Marc BIANCHINI, Paul BERNARD, Paulette BOECKMANN, Marc BON, David BRUNETEAU, Solange CHARLOT, Patricia FUSTER, Dominique GRUGET, Alain KOLB, Patrick LACELLERIE, Pascal LEFEVRE, Fabienne MARSALUT-FROMILHAGUE, Jean-Pierre MERIGEAUD, Alain METAYER, Rose-Marie NIETO, René PAPET, Monique PETORIN, Bernard POLY, Yannick PRUNIER, ROBUCHON PAIN Caroline, Florent SIMMONET, Claude STEPHAN, Monique TROUVE, Francis TURPEAU, Gérard VAILLANT, Laurence VENEREAU. Personnel Municipal : Pierre LACORE (Cadre Direction de la Proximité et de la Citoyenneté), Emeline MAURICE (Assistante de Conseil de Quartier), Patricia DESMAREST (Responsable MCSP des Brizeaux).

Absents excusé(e)s : Robert BOUJU (donne pouvoir à Mme CHARLOT), Isabelle BOULIER, Mme Marie DUCOS LHUILLIER a demandé sa démission par courrier, Deux membres sont arrivés en cours de réunion.

Absents : Pierre BARDY, Liliane FRADIN, Didier LEFEVRE, Karine RITTER, Serge SIMONNET.

Acceptation du procès verbal du 16 septembre 2002

Rémy LANDAIS ouvre la séance à 20h40 et demande si le procès verbal reflète bien les problèmes abordés et propose aux membres du Conseil de l'approuver par un vote.

Pour : 25 / Abstention : 1

Dans son mot d'introduction, M. LANDAIS fait un rappel de la Charte et précise que celle-ci sera la règle de conduite du conseil de quartier. Il insiste sur deux points importants : compétences du conseil de quartier et les moyens. Le but est de travailler ensemble dans le respect de chacun et dans l'intérêt des habitants de notre quartier.

Etude des demandes recueillies par les co-présidents

1) CADRE DE VIE :

- Ré-attribuer un nom au quartier " Nord " : Un concours pourrait être organisé au sein d'une école. Par ailleurs, l'avis des habitants doit être sollicité.

2) ECOLE :

Augmentation du nombre de places en crèche aux Brizeaux : Ce problème n'est pas propre aux Brizeaux. Il existe une forte demande d'inscription d'enfants provenant d'autres quartiers.

Réaménagement du parking Pierre et Marie Curie : Ce parking est la propriété du Conseil Général d'où l'obligation de demander l'approbation de ce dernier afin d'y effectuer les travaux nécessaires. Un contact a été pris avec Gérard ZABATTA afin de faire avancer ce dossier.

Sécurité à la sortie de l'école maternelle Pierre de Coubertin : Des aménagements ont déjà été réalisés.

Création d'une classe à l'école de la Mirandelle : Un lotissement de 17 maisons est en cours de réalisation à 100 m de l'école. Les enfants y résidant seront donc inscrits dans cet établissement d'où la nécessité de créer une classe supplémentaire et d'aménager une salle informatique.

3) ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS :

Créer un parc verdoyant dans le quartier de Cholette : Suite à une réunion publique, les habitants du quartier de Cholette ont défini des priorités. Le service espaces verts étudie actuellement la question. Quatre logements sociaux vont être construits. Une autre réunion est prévue avant la fin de l'année.

Entretien du chemin communal du 3ème millénaire : Beaucoup de questions se rapportent au chemin communal. Il serait alors judicieux d'étudier celles-ci dans une même commission.

Nettoyage des rives de la rivière du Lambon : Le lit n'a pas été nettoyé depuis 1982. Une subvention a été accordée par l'ARLA (Association pour la Restauration du Lambon et de ses Affluents). Ce nettoyage s'effectuerait de Vouillé jusqu'à la Sèvre Niortaise. L'étude de ce dossier est actuellement en cours.

Rénovation du lavoir de Surimeau : Celle-ci est prévue dans le cadre de la réfection totale de la rue du Bas-Surimeau.

Terrain de jeux dans le quartier des Sablières : Un terrain est disponible.

4) LOISIRS ET CULTURE :

Construction d'un terrain de boules : L'espace situé en face du n°40 est un terrain de basket où les enfants ne jouent plus et qui pourrait être transformé en terrain de boules.

5) ORGANISATION MUNICIPALE ET QUARTIERS :

Une cellule de proximité sera proposée à titre expérimental dans le quartier du Clou-Bouchet. Celle-ci dépend de la direction de proximité et se compose de plusieurs agents (encadrant, agent espace vert, agent voirie,...).

Des procédures semblables pourraient être mises en place dans d'autres quartiers, après évaluation du dispositif du Clou-Bouchet.

6) SECURITE :

Stationnement dangereux entre le n°1 et le n°17 de la rue Amédée BOLLEE : Ce stationnement se situe dans un virage. Une demande sera faite auprès du service voirie afin d'y installer une borne.

Sécurisation du chemin communal du 3ème millénaire : Pas de trottoirs aménagés sur le trajet " rue des Maisons Rouges, route de Chauray et rue du Moulin à Vent ". Un appel d'offres à cet effet a été lancé au mois de juillet. Celui-ci a été infructueux car peu d'entreprises y ont répondu. Le prochain appel d'offres est prévu au début du mois d'octobre.

Aménagement et éclairage du chemin accédant à la MCC des Brizeaux et signalétique - Parking des Brizeaux : Le parking est réellement dangereux et il est donc nécessaire de l'aménager. En effet, les voitures sont fréquemment stationnées sur le trottoir. Afin de l'éviter, il est demandé d'installer des plots.

Eclairage public de la rue du Bas Surimeau et de la rue Berlandière : Il n'existe aucun éclairage et cela est dangereux notamment pour les enfants qui utilisent le bus.

MCPT Nord : Le MCPT du quartier Nord va être dotée d'une salle polyvalente de 124 m² de surface. Suite à la réfection de cet ensemble, le nettoyage de la cour sera effectué afin de créer un ensemble propre pour le quartier Nord.

7) TRANSPORTS URBAINS :

Inadaptation des horaires de bus (école Jules Ferry) : Le rétablissement de l'ancien horaire va être demandé auprès des responsables des TAN.

Aménagement du transport scolaire : les Brizeaux - Pierre et Marie Curie et Moulin à Vent - Espace Mendès France : Une navette a été mise service. De plus, une commission concernant les transports en commun doit être mise en place vu la complexité des problèmes et le manque de concertation entre les responsables des TAN et la municipalité.

8) VOIRIE :

Chemin de la Berlandière : Il n'existe aucune visibilité dans la partie comprise entre le lavoir de Surimeau et le Haut Surimeau.

Quartier de Cholette : La voirie n'est pas entretenue. De plus, il y a plusieurs aménagements à effectuer dans ce quartier. Une concertation à ce sujet est prévue avec les habitants et les problèmes rencontrés seront soumis à la cellule de proximité.

Aménagement du carrefour "rue de la Gainerie, rue de Cholette et de la rue Sarrazine" : Ce carrefour sera refait en 2004.

Sécurisation de la traversée de l'avenue Paris : La commission voirie sera saisie de ce problème.

Réfection des trottoirs rue des Vanelles : L'aménagement d'un trottoir sur un des côtés de cette rue permettrait d'éviter l'écoulement des eaux chez les résidents.

Réfection des rues du Bas Surimeau, de la Berlandière et du Château Menu : Tous les champs ruissellent et inondent la rue de la Berlandière. Ce problème d'écoulement des eaux doit être traité très rapidement.

Les questions liées à la voirie sont nombreuses et les membres du Conseil sont unanimes pour que celles-ci soient inscrites en priorité dans le budget 2003. Ce sujet sera soulevé lors de la réunion plénière du 12 octobre 2002.

9) DIVERS :

Procéder à l'enlèvement de l'espace d'un véhicule au niveau de l'impasse des Courlis : Une fourrière est désormais en place à Niort. De plus, pour tout véhicule abandonné, il est possible de contacter l'AMTPU (Association Municipale de Tranquillité Publique Urbaine : n° vert : 08/00/155/155).

Devenir des usines MAROT : Le Conseil Municipal en a voté la démolition hormis la cheminée.

Affichage pour les associations : Certains quartiers ne sont pas dotés de panneaux.

Remy LANDAIS demande à l'assemblée de lister les travaux les plus importants à réaliser et d'en définir les priorités afin de les soumettre au Conseil Municipal. Ce dernier ajoute que le crédit attribué au quartier Nord pour l'année 2003 s'élève à 152 452 euros.

Priorités retenues parmi les demandes

1. Ecole de la Mirandelle : création d'une classe supplémentaire (budget ville).
2. Augmentation du nombre de crèches dans Niort
3. Voirie : priorité dans les quartiers de Surimeau et de Cholette (devant les établissements Gilbert).
4. Environnement :
Création d'espaces jeux pour les enfants dans les quartiers des Sablières, de Surimeau et de Cholette.
Entretien du chemin communal du 3ème millénaire à effectuer plusieurs fois par an.

Budget 2002

Le solde du budget 2002 s'élève à 20.000 euros. Il sera consacré pour tous les travaux concernant la sécurité :

- Passage piétons
- Eclairage
- Signalétique..

Règlement intérieur

Marc THEBAULT soumet la possibilité de choisir un suppléant parmi les membres du Conseil de Quartier en cas d'absence d'un membre du bureau.

Remy LANDAIS répond que cette question pourrait être mise à l'ordre du jour lors du prochain Conseil de Quartier et qu'elle sera redéfinie en réunion de bureau.

Commissions thématiques

Quatre commissions, composées au minimum de sept candidats, vont être mises en place.

1. Transports en commun
2. Voirie et sécurité
3. Urbanisme (grands projets et aménagements)
4. Espaces verts

Rémy Landais termine les débats en proposant de définir les prochaines dates de réunion. Celles-ci sont fixées :

- réunion de bureau : 2 octobre 2002 à 20h30.
- Conseil de quartier : 21 octobre 2002 à 20h30.

La séance est levée à 23h30.